

L'édito



Une rentrée scolaire haute en couleur pour nos enfants avec la découverte d'une nouvelle structure de jeu, la réfection des sanitaires côté maternelle et la finalisation de l'isolation des salles de classes côté primaires pour une meilleure acoustique.

La grande nouveauté de cette rentrée était **la mise en place de la réforme des rythmes scolaires**. Dans notre commune, les temps d'accueil périscolaire se déroulent durant la pause méridienne. Je tiens à remercier l'ensemble des intervenants (agents communaux et partenaires extérieurs) qui œuvrent chaque jour au bon déroulement de ces activités, ainsi que les parents pour leur compréhension.

Cette première période permet de tirer un bilan positif : les enfants, regroupés par groupe de 15 maximum, sont ravis de la diversité des activités proposées. Dans l'objectif d'améliorer le bon fonctionnement de ces TAP (Temps d'Accueil Périscolaire), le comité de pilotage, réuni le 4 octobre dernier, a validé les modifications suivantes :

- Remplacement de l'activité « jeux en bois » par des activités manuelles à thèmes ou sportives, organisées par les personnels communaux,

- L'activité « Tennis de table » s'effectuera dans la salle de garderie permettant ainsi de regrouper l'ensemble des activités sur l'école ou la salle polyvalente. De ce fait, il n'y aura plus de trajet vers la base de loisirs, ce qui optimise la sécurité des enfants et le temps réel d'activité.

A compter de la deuxième période, les enfants seront inscrits sur les activités par Mme GUÉRIN, coordinatrice, par souci d'équité.

Pour terminer, une réunion publique se déroulera le 17 janvier 2015 à 10 h 30 dans la salle du Conseil Municipal, afin de dresser le bilan des 6 premiers mois de mise en place.

Le Conseil Municipal remercie vivement les agents communaux pour leurs nombreuses propositions dans l'élaboration des TAP.

A toutes fins utiles, il est rappelé que l'entrée de l'école se fait exclusivement par le parking arrière et non plus par la rue Paillard Ducléré, accès réservé aux secours.

Stéphanie GUYON
Adjointe aux affaires scolaires



Le Mot du directeur d'école



L'accueil des enfants, mais aussi de leurs parents, par l'équipe enseignante le jour de la rentrée.

Les élèves de Montbizot ont fait la rentrée des classes dans une école où les nombreux travaux montrent toute l'implication de la mairie. Ce sont en effet 4 salles de classe où des travaux d'isolation phoniques permettent de meilleures conditions d'apprentissage, des sanitaires entièrement refaits pour les maternelles qui ont eu aussi la joie de découvrir une structure extérieure flambant neuve.

Côté enseignants, on note l'arrivée d'un nouveau directeur, monsieur Brière, et de nouvelles enseignantes : mesdames Leboucher, Marais et Travers. Le reste de l'équipe (M. Bigot, Mme Cabeau, Mme Charpentier, M. Froger, Mme Jeandel, Mme Menault, Mme Poisson, Mme Tricoire) est restée fidèle à l'école et assure une nécessaire continuité pédagogique dans une aussi grande école, qui compte presque 280 élèves. Le personnel communal d'entretien, d'accueil, d'encadrement et de restauration scolaire contribuent aussi à la prise en charge de vos enfants. A noter l'absence, en début d'année scolaire, de Madame Mathoneau qui attend un heureux événement.

L'ensemble des enseignants a choisi un thème pour l'année scolaire : les chevaliers et les princesses s'inviteront à l'école. En effet, le Moyen-Age sera le fil conducteur qui impliquera chaque enfant et nous ne manquerons pas de vous informer des activités menées tout au long de cette année scolaire.

Monsieur Stéphane BRIÈRE

Directeur de l'école primaire de Montbizot

Réfection des sanitaires de l'école maternelle

Après la restructuration d'une partie de l'école primaire, de l'agrandissement des locaux et la construction d'un accueil périscolaire, il était indispensable de procéder à la réfection des sanitaires. En effet, ces derniers étaient vétustes et ne répondaient plus aux normes en vigueur.

Six entreprises sont intervenues sur le chantier pour un coût total des travaux de 21 051,61 € TTC.

Ces travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été. Une subvention au titre de la dotation d'équipement des Territoires ruraux a été sollicitée et à ce jour le montant n'est pas connu.



Isolation phonique des 4 classes

Les travaux de mise en place de faux plafonds dans les 4 classes avec la dépose et repose de l'éclairage ont été réalisés en juillet et août. Deux entreprises sont intervenues pour un coût total de 11 877,60 € TTC.

En bref...

Travaux voirie : extension parking gare et aménagement sécuritaire rue de la Violetterie

Les travaux du parking de la gare débuteront **le 3 novembre prochain**. Ceux de l'aménagement de voirie rue de la violetterie sont prévus également pour début novembre.

Réunions de quartier

Vos élus à votre rencontre

Le 8 novembre

- 9h30 Rue du Maréchal Leclerc + Rue des Vignes
- 11h00 Rue du rocher + Rue du Panorama + Hameau des Hôtelleries + Hameaux des Vignes.

31 janvier

- 9h30-10h30 : Rue de la Croix de Montigné + Les Louveries + Hameau du Clos
- 11h00-12h00 : Route de la Piguerie + La Gadoiserie + Rue de la Violetterie

NB : Pour la rue des Forges, une réunion spécifique sera organisée avant le démarrage des travaux.



Des légumes sains à portée de main!

Jean-Edouard AILLARD et Bérengère ALUSSE se sont installés en tant que paysans sur la commune de Souigné-sous-Ballon, à la ferme de la Muzerie, en mars 2012.

Aujourd'hui, ils produisent une quarantaine de légumes repartis parmi plus de 150 variétés.

Désireux d'offrir des produits de qualités et un service au plus près de chacun, ils sont présents dans notre commune le mardi de 16H 30 à 19 H sur la place de la Mairie.

Leur étal ambulant « la léguminette » vous propose donc des légumes de saison certifiés en agriculture biologique. Venez leur rendre visite. Ils vous accueilleront avec de bons légumes et le sourire.

ENVIRONNEMENT



Le civisme au point de tri sélectif : l'affaire de tous

Pour l'agrément de tous et pour la sécurité de nos enfants, veillez à ne pas déposer vos détritrus au sol.

Depuis quelques temps nous constatons un accroissement des dépôts sauvages au pied des conteneurs. Pour la plupart il s'agit de déchets destinés aux ordures ménagères (le camion passe tous les vendredis matin) ou à la déchèterie. Pour rappel, le dépôt de déchets en dehors des zones réservées telles que définies dans le règlement communautaire est considéré comme dépôt sauvage. Par conséquent, **ce geste est passible d'une amende d'un montant de 38€ à 1500€.**



Nous rappelons à nos habitants que le dépôt des sacs d'ordures ménagères, sur la rue, **ne doit se faire que la veille au soir du ramassage.**

Résultats de la consultation sur les besoins des personnes âgées

A l'heure actuelle, **plus de 95% des personnes âgées de plus de 70 ans ont répondu à notre enquête**. Nous les remercions pour leur accueil.

D'après les premiers résultats, nous notons quelques demandes qui peuvent être satisfaites rapidement (installation de bancs, de rampes d'escalier). Certains travaux sont prévus d'ici quelques mois (éclairage, passages piétonniers), d'autres nécessitent une réflexion (minibus pour des activités ponctuelles, commerce ambulant).

Des habitants nous ont interpellés sur le manque d'informations concernant les spectacles et les diverses animations dans la commune. Nous nous efforcerons d'en tenir compte.

Nous pouvons constater que beaucoup de personnes se sentent bien entourées (18% disent ressentir de la solitude). **C'est avec un réel plaisir que nous constatons que 100% des personnes rencontrées se plaisent dans leur village.**



Les associations «Générations mouvement» (les aînés ruraux) de Montbizot et de Sainte-Jamme ont fêté leurs 40 ans d'existence, le 29 avril 2014, à la salle polyvalente.

Jacques Bourbon a refait l'historique de l'association qui s'appelait à l'origine « Bien vivre chez soi ».

Il a félicité le rapprochement des deux clubs qui ont l'habitude de travailler ensemble depuis trois ans. Pour marquer le coup, la chorale de Montbizot, dirigée par Claude Jullemier, a offert quelques chansons de son répertoire.

La fête s'est conclue par la remise d'une trentaine de diplômes d'honneur «Générations mouvement» aux plus anciens membres des deux associations.



Bien vivre chez soi dans un logement adapté et accessible

Améliorez votre habitat avec l'aide du PACT

Propriétaires occupants, bailleurs, locataires, vous souhaitez :

- aménager et rendre accessible votre logement,
- réaliser des travaux de maintien à domicile, des aides existents (sous conditions de ressources).

La vieillesse, la maladie ou les accidents de la vie réduisent parfois l'autonomie. Le PACT accompagne les personnes et leur famille dans l'adaptation de leur logement afin de favoriser leur autonomie et leur maintien à domicile

Le Pact vous propose :

▷ Un diagnostic pour vous aider à élaborer votre projet. Lors d'une visite à domicile, il est évalué les possibilités qu'offre votre logement, et analyse la cohérence des aménagements projetés, élabore et précise le projet avec vous, et si nécessaire préconise et hiérarchise les travaux à entreprendre en fonction de vos besoins et de vos attentes.

▷ Des conseils sur les démarches administratives et des informations sur les financements disponibles pour concrétiser votre projet.

Le PACT vous accompagne pour la mise en œuvre de votre projet. Son équipe vous apporte toute l'information utile sur les sources et les critères de financement (subvention ou prêt à taux préférentiel).

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le :

PACT de la Sarthe - Association pour l'amélioration de l'habitat

6, rue de la Pelouse - 72000 Le Mans

Tél. : 02 43 24 98 78 • cal572@wanadoo.fr



Protection, Amélioration, Conservation et Transformation de l'habitat

BON DE SOUSCRIPTION



OUI, je fais un don pour soutenir la restauration du lavoir de Montbizot.

J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de la commune pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas.

Mon don est de euros et je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'impôt :

sur le revenu de solidarité sur la fortune sur les sociétés

Chèque à l'ordre : « Fondation du Patrimoine - Lavoir de Montbizot »

Pour les **particuliers**, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 euros = 66 euros d'économie d'impôt

- ou de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 euros. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 euros. Un don de 100 euros = 75 euros d'économie d'impôt

Pour les **entreprises**, votre don donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. Un don de 500 euros = 300 euros d'économie d'impôt

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration de revenus.

Nom ou société :

Adresse :

Code postal :Ville.....

Mail :Tél :

Comment faire votre don ?

► Par courrier

Envoyer ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à :
Fondation du Patrimoine Sarthe - 6 bis rue des Arènes - BP 92331 - 49023 ANGERS Cedex 02

► Par Internet

Faites votre don en ligne sur notre site Internet sécurisé :



► Flashez ce QR Code

à l'aide de votre Smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet !

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; **toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.**

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi qu'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation départementale dont vous dépendez.

La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur la commune, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'impôt de Solidarité sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

SOUSCRIPTION

Faites un don

FONDATION



DU PATRIMOINE

Délégation de la Sarthe

LAVOIR DE MONTBIZOT



1 don = 1 reçu fiscal envoyé

STATUT

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine est un organisme au carrefour du privé et du public. Habilitée conjointement par le Ministère de l'Économie et le Ministère de la Culture et de la Communication, elle accompagne concrètement les propriétaires privés et publics dans leur projet de restauration par des aides techniques et financières efficaces. Tous les projets de restauration susceptibles d'être soutenus par notre fondation sont étudiés en étroite concertation avec les services de l'État (STAP)



MISSION

La Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de nos régions, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition, et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

ORGANISATION

La Fondation du Patrimoine dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale grâce à la présence de plus de 500 délégués et 60 salariés. Thierry Berthé assure le bon fonctionnement de la Délégation Départementale avec l'aide de 6 Délégués, tous bénévoles. Il est assisté de Marie-Clémentine Narbonne, chargée de mission.



▼ **Contacts**

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation de la Sarthe
6 bis rue des Arènes - BP 92331
49023 ANGERS Cedex 2
Tél : 02.41.19.77.39
sarthemayenne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Mairie de Montbizot

Place Louis Rouzay
72380 MONTBIZOT
Tél : 02.43.27.60.44
mairie.montbizot@wanadoo.fr

ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DE MONTBIZOT

Mairie, Place Louis Rouzay
72380 MONTBIZOT

L'association du patrimoine a pour mission de mettre en valeur et de nous faire découvrir nos lieux pittoresques ou ouvrages chargés d'histoire. Un parcours avec panneaux d'information existe déjà.

Après avoir remis en état des calvaires et le lavoir de l'Orne Saosnoise, les membres de l'association ont pour projet de restaurer le lavoir de la Sarthe au pont Napoléon. Il accueillait autrefois les habitantes de notre commune pour y laver le linge. Certaines femmes peuvent encore témoigner de « ce dur labeur » pratiqué par tous les temps avant l'arrivée de l'eau potable et de la machine à laver.

Ces lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le travail difficile de nos grands-mères. C'était un lieu social dans chaque village, où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et échangeaient toutes les dernières nouvelles du village, voire de la région.

Vu la complexité et l'ampleur des travaux, cet ouvrage, très endommagé, nécessite l'intervention de professionnels. L'association doit faire appel à des spécialistes afin de respecter la construction d'origine.

C'est donc avec le soutien de la municipalité et l'appui de la Fondation du patrimoine que les démarches ont été entreprises. Cette coopération demande également l'engagement du plus grand nombre d'entre vous par le biais d'une souscription. Votre participation nous permettra d'obtenir des subventions qui viendront compléter le financement communal.

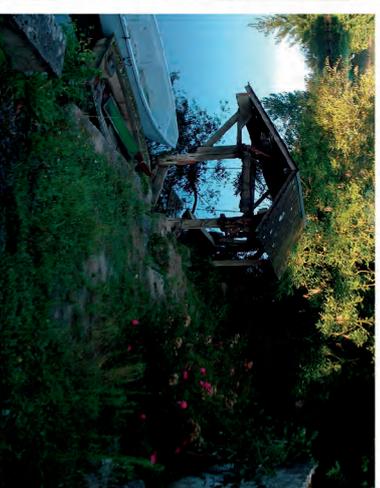
Je vous remercie dès à présent de l'accueil que vous réserverez à cette opération et de votre générosité. Enfin, pour terminer voici un extrait du poème de Michèle Caminade :

*« Ah ! que de daps on a posé
Sur mes très vieilles margelles
Que de linge battu, frappé
Par le battoir de ces belles !*

*Tandis que l'eau claire clapotait
Tandis qu'au loin elle emportait
Les secrets de polichinelle
Sortis de la langue de ces belles »*

Monsieur Alain BESNIER, maire de la commune de MONTBIZOT.

Montant des travaux : 19 368 Euros HT





Club Cyclo Montbizot

Le club cyclo de Montbizot a fêté son 20^e anniversaire le 18 mai 2014 à la salle polyvalente en organisant une journée amicale : marche le matin autour du village et buffet campagnard le midi qui a réuni une soixantaine de personnes (tous les adhérents de ces 20 ans étaient invités), L'association « club cyclo » a été créée en 1994, faisant suite à une section cyclo de la MJC.

Le club cyclo rassemble aujourd'hui 38 adhérents et c'est toujours dans la bonne humeur qu'ils se retrouvent pour sillonner les routes en Sarthe et ailleurs.

Les temps forts de la saison 2014 :

- **Six cyclos** sont allés (en vélo) la semaine de l'ascension à Aubusson d'Auvergne (à 40 km de Clermont-Ferrand) pour y rencontrer et randonner avec un club ami de Saint-Georges-d'Orques (Hérault) pour un total de 600 km et 7000 m de dénivelé
- **La grande sortie annuelle** a eu lieu le week-end des **21 et 22 juin**. Elle a conduit 19 cyclos à La Bonneville-sur-Iton près d'Evreux et rassemblé 35 personnes pour un week-end familial
- **L'Assemblée Générale** aura lieu le **samedi 22 novembre** à 17 h, Salle du Pont d'Orne.

Le bureau

Ape'm

Initiée et animée par de nombreux bénévoles depuis des années, l'**Association des Parents d'Elèves de Montbizot (APE'M)** a pour vocation de mettre en œuvre des animations à destination des enfants et de permettre le financement de projets pédagogiques.

Avec 17 membres, nous créons et animons des manifestations festives à destination des petits comme des grands, tout en essayant de créer du lien social entre les différents partenaires de l'éducation des enfants. Les festivités arrêtées pour cette nouvelle année scolaire sont :

- ▷ **le marché de Noël** à la salle polyvalente le **dimanche 7 décembre**,
- ▷ **le spectacle de Noël** pour les écoliers le **lundi 15 décembre**,
- ▷ **une nouvelle après-midi récréative** en février/mars,
- ▷ le **défilé du Carnaval** dans les rues de Montbizot le **dimanche 29 mars**,
- ▷ **une soirée à thème** en avril/mai,
- ▷ **notre fête de l'école le dimanche 28 juin**.

En comptant vous voir nombreux lors de nos manifestations.

#15 novembre 2014

Association Laïque Musicale de Montbizot

Septembre, mois de reprise pour toutes les activités. N'hésitez donc pas à nous rejoindre si vous aimez la musique où si vos enfants souhaitent faire de la musique. Pour cela, nous vous donnons les coordonnées des différents responsables.

Pour la reprise des cours de :

• L'harmonie

Contact : M. BROSSIER Christophe - 02 43 52 16 76
Répétition Vendredi soir 20 h 30 - 22 h

• La chorale (adultes)

Contact : M. JULLEMIER Claude - 02 43 27 61 81
Répétition mardi soir 20 h 30 - 22 h

• La flûte à bec, l'initiation percussion, la batterie, la guitare, le piano, la trompette, le trombone, la clarinette, le saxophone, etc.

Pour ces différents instruments, contactez :

Mme VERITÉ Isabelle - 02 43 52 16 76
M. BROSSIER Christophe - 02 43 29 76 07
Mme LEROUX Sylvie - 02 43 27 63 07

Bonne reprise à tous.

Le Président, Christophe BROSSIER



La Maison des Projets Mercredi pour tous

Depuis le 1^{er} octobre, la MDP organise de nouvelles activités dans ses locaux, route du pont d'Orne à Montbizot.

Vous y découvrirez des activités pour toute la famille, du plus petit au plus grand, dans un cadre adapté et convivial !

Le matin, **coïnerie-détente** pour les adultes, de 9 h 30 à 10 h 30 : profitez d'un espace aménagé proposant documents, livres divers, jeux etc... Le tout agrémenté d'une boisson chaude offerte par nos animateurs.

Les ateliers :

Matin : massage bébé et éveil musical

L'après-midi : divers animations à thème à partager entre parents et enfants. Gratuitement !

De plus la MDP organise **un samedi par mois de 14 h à 18 h** des rencontres pour les jeunes de 14 ans et plus pour se retrouver, échanger, monter un projet...

Il suffit de se présenter avec un accord parental !



123456789

NUMÉROTATION DES VOIES

Pour faire suite à l'article paru dans le bulletin n°12, la numérotation des maisons est achevée. Les plaques et les panneaux sont en cours de fabrication. Dès que la charte sera signée entre la mairie et la poste, nous aviserons tous les habitants concernés.

Le mot de la minorité

Une rentrée des classes pleine de rythme. Dans une période difficile où il faut avoir une grande maîtrise du budget, il est indispensable de maintenir un niveau d'investissement pour la commune.

Après les travaux d'aménagements qui seront réalisés devant le cimetière (vote sur le précédent mandat), et les futurs aménagements de la rue des forges il est indispensable de mener une réflexion sur la rue Albert LUCAS et la rue Paillard DUCLERE. Nous avons proposé des « plateaux Berlinois » pour réduire la vitesse des véhicules. Mais peu importe la solution si elle est efficace.

Au cours du printemps une enquête fût menée auprès de la population de nos aînés sur leurs attentes. La minorité souhaite qu'une enquête du même type soit effectuée vers nos jeunes avec l'espoir qu'un jour un « City Stade » puisse voir le jour.

Enfin il faudra également définir ce que nous souhaitons pour le camping municipal dont le coût global est déficitaire. Et comme le disait Winston CHURCHILL : « Pour s'améliorer, il faut changer. Donc, pour être parfait, il faut avoir changé souvent. »

Marjorie L'ECU - Yannick REBRE

Notez-le !

Date des prochaines fêtes et animations

- **Samedi 8 novembre** : Soirée Pot au feu organisée par le Comité des Fêtes,
- **Mardi 11 novembre** : Défilé organisé par l'association ACPG,
- **Dimanche 16 novembre** : Concert à Ballon avec l'harmonie de Ballon,
- **Samedi 22 novembre** : Club cyclo, salle du Pont d'Orne,
- **Dimanche 7 décembre** : Marché de Noël de l'APE'M à la salle polyvalente,
- **Dimanche 14 décembre** : Arrivée du Père de Noël organisée par le Comité des Fêtes à la salle polyvalente,
- **Vendredi 9 janvier** : Cérémonie des vœux à 19 h,
- **Samedi 31 janvier** : AG et repas de l'Association Patrimoine au P'tit Tradi.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

DELAUNAY Constance, née le 15 juin 2014
MORIN Enaël, né le 20 juin 2014
PELUDO Lénis, né le 28 juin 2014
PESCHEUX Candice, née le 15 juillet 2014
ROUZIER Gabriel, né le 16 juillet 2014
MOITET Arthur, né le 17 juillet 2014
MARÉCHAL Kevin, né le 31 juillet 2014
MILLET Alix, née le 5 août 2014
RUELLE JANIN Timéo, né le 28 août 2014
PIERRE Alexis, né le 13 septembre 2014
JARDIN Suzanne, née le 10 octobre 2014

MARIAGES :

• CHARPENTIER Laurent & PEREIRA Laurence, le 28 juin 2014
• MENARD Anthony & TISON Emilie, le 5 juillet 2014
• HERRAULT Benoît & ROUZIER Sandrine, le 12 juillet 2014
• THOMASSIN Julien & ORRU Laetitia, le 19 juillet 2014
• MASSUE Romain & JUIGNE Pauline, le 26 juillet 2014
• SOUCHU Mickaël & ROUZIER Jessica, le 2 août 2014
• RICHARD Antony & ROCHE Emilie, le 6 septembre 2014

DÉCÈS :

LE NESTOUR Louis, le 19 juin 2014 à Le Mans (87 ans)
SÉNÉCHAL Marcel, le 1 août 2014 Le Mans (94 ans)
LEGAGNEUX Pierre, le 16 août 2014 à Le Mans (53 ans)
JOUY Raymond, le 19 septembre 2014 à Le Mans (84 ans)

A retenir...

Informations mairie

- **Horaires d'ouverture :**
 - Lundi, mardi, mercredi et samedi de 8 h 45 à 11 h 45
 - Jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30 (sauf période de vacances scolaires)
- Téléphone : **02 43 27 60 44**
- Fax : 02 43 27 86 03
- e-mail : mairie.montbizot@wanadoo.fr

Le **secrétariat de Mairie** peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)

Agence Postale Communale

Place de la mairie : **02 43 14 24 00**
• Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 45

Les urgences

Les pompiers : **18** ou **112**
La gendarmerie : **17**
Le SAMU : **15**
Le centre anti-poison : **02 41 28 21 21**
Pharmacie : **0825 12 03 04**